

Présences :	Absences :
WESLEY, Michelle-Anne, présidente PIGEON, Luc, vice-président BEAUPRÉ, Rejeny BEAUPRÉ, Stéphanie (17h06) BERGERON, Catherine BOLDUC, Philippe DION, René DROUIN, Annie GAGNON, Marie-Hélène JONCAS BOUDREAU, Natacha LAVOIE, Camille MALTAIS, Mélanie PARENT, Marie-Josée PINEAU, Michel THOMASSIN, Catherine	<b>Invités</b> ROUSSEAU, Bernard Directeur Service des ressources financières
ASSELIN, Marie-Claude (directrice générale) FOURNIER, Annie (dir. générale adjointe) MAHEUX, Nicolas (dir. général adjoint) (17h35) CHOUNARD, Martine (secrétaire générale) BLOUIN, Julie (sans droit de vote)	

## POINTS STATUTAIRES

### CA-07-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement sur la régie interne et le quorum étant constaté, M<sup>me</sup> Michelle-Anne Wesley, présidente, déclare la séance ouverte à 17h01.

### CA-07-02 ASSERMENTATION D'UN MEMBRE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT (SANS DROIT DE VOTE)

M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin procède à l'assermentation d'un membre du personnel d'encadrement (sans droit de vote), M<sup>me</sup> Julie Blouin, coordonnatrice au Service des ressources humaines.

Le formulaire d'assermentation se retrouve dans les archives du Secrétariat général. Le formulaire utilisé pour l'assermentation se retrouve en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

### CA-07-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Luc Pigeon, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre.

### CA-07-04 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

Sur proposition de M<sup>me</sup> Catherine Thomassin, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021.

### CA-07-05 AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES PRÉCÉDENTES ET SUIVI

La secrétaire générale dépose un document d'information présentant tous les suivis réalisés à la suite de la dernière séance du conseil d'administration.

## CA-07-06 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Prendre note qu'en fonction de notre *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration* au point 8.3, seuls les titres des sujets soumis lors de la période de questions du public du conseil sont inscrits au procès-verbal.

- Aucune question du public.

## CA-07-07 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux membres présents s'ils s'estiment être en conflit d'intérêts par rapport à l'un ou l'autre des points à l'ordre du jour. Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est émise.

### DOSSIERS SOUMIS POUR DÉCISION OU POUR INFORMATION ET NÉCESSITANT UNE PRÉSENTATION

## CA-07-08 ADOPTION DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

### Résolution CA-20/21- 47

CONSIDÉRANT le processus menant à la préparation du budget 2021-2022;

CONSIDÉRANT l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Centre de services scolaire doit établir, en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources faites en application du cinquième alinéa de l'article 193.3, les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de répartition des ressources;

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Annie Drouin et résolu, d'adopter les orientations budgétaires suivantes pour l'exercice financier 2021-2022 :

Mise en œuvre du PEVR et du projet éducatif des établissements	1. En cohérence avec le plan d'action pour la valorisation de la formation professionnelle de même que l'objectif de notre plan d'engagement vers la réussite soit l'augmentation du taux de diplomation et qualification après 7 ans et le soutien au cheminement scolaire, prévoir une somme de 100 000\$ afin de supporter la formation professionnelle pour le soutien aux petites cohortes de certains programmes de concomitance;
Mise en œuvre du PEVR et du projet éducatif des établissements	2. En cohérence avec deux principes de gouvernance de notre plan d'engagement vers la réussite soit la reconnaissance et la valorisation de même que l'intelligence collective, considérant le bilan positif vécu dans les dernières années de même que la pratique probante que constitue le leadership par le milieu, prévoir la somme de 100 000\$ afin d'assumer une partie des coûts de libération pour le déploiement des enseignants, des enseignants technopédagogues et éducateurs en service de garde « leads » dans les établissements du primaire;
Mise en œuvre du PEVR et du projet éducatif	3. Soutenir le déploiement d'approches collaboratives dans les établissements et les services, notamment par les COP et CAP. Une somme de 40 000\$ est réservée pour assumer le salaire de notre accompagnateur du CTREQ.
Mise en œuvre du PEVR et du projet éducatif	4. Offrir un soutien de proximité aux établissements pour la mise en œuvre du projet éducatif notamment le déploiement du plan numérique et de la culture de données : <ul style="list-style-type: none"><li>- Reconduction d'un an du projet temporaire de coordonnateur du plan numérique (40% d'un salaire de coordonnateur, soit près de 44 000\$ incluant les avantages sociaux)</li><li>- Ajout d'un professionnel pour le soutien à la culture de données (salaire d'un professionnel, soit près de 88 000\$ incluant les avantages sociaux)</li></ul>

Attractivité de la main-d'œuvre, rétention du personnel, accompagnement et insertion professionnelle

5. Poursuite du projet temporaire de direction coach (salaire d'une direction d'établissement, soit près de 132 000\$ incluant les avantages sociaux)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **RÉSOLUTIONS EN BLOC**

### **CA-07-09 METTRE FIN DE GRÉ À GRÉ AU CONTRAT ATTRIBUÉ À L'ENTREPRISE « ÉLECTRICITÉ DES LAURENTIDES » (EDL) POUR LE REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE-CHAMPLAIN**

#### **Résolution CA-20/21- 48**

CONSIDÉRANT la résolution portant le numéro « CA-20/21-34 » autorisant le Centre de services scolaire à retenir les services de l'entreprise « Électricité des Laurentides » (EDL) en vue de l'exécution des travaux de remplacement d'éclairage à l'école secondaire Samuel-De Champlain, au montant de 659 880\$;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise « Électricité des Laurentides » (EDL) a, par la suite, demandé au Centre de services scolaire une substitution relativement à certains luminaires exigés aux termes de l'Appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire ne peut, compte tenu du texte de l'Appel d'offres, accepter une substitution de produits à ce stade-ci du processus d'octroi de contrats, et ce, en respect des législations, règlements et encadrements en vigueur et par principe d'équité à l'égard des autres fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE les Parties ont entamé des discussions afin d'en arriver à une entente, aux seules fins d'éviter un litige et de maintenir les bonnes relations d'affaires établies;

IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Bolduc et résolu :

- De mettre fin de gré à gré au contrat attribué à « Électricité des Laurentides » (EDL) découlant de l'*Appel d'offres*, conformément à la clause 13.01 du contrat en vigueur, et ce, sans aucuns frais pour le Centre de services scolaire. Une transaction à cet effet sera signée entre les *Parties*.
- D'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **CA-07-10 OCTROI DE CONTRATS EN HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**

#### **Résolution CA-20/21-49**

CONSIDÉRANT les appels d'offres initiaux 18-420-SAN-01 (EST) et 18-420-SAN-02 (OUEST) pour des contrats de 5 ans (2018-2023) en hygiène et salubrité des établissements d'enseignement;

CONSIDÉRANT les travaux du comité de travail ayant élaboré les principes du cahier des charges de l'appel d'offres 2018-2023 pour l'hygiène et la salubrité des établissements;

CONSIDÉRANT le Règlement sur certains contrats de services des organismes publics (RCS-C65) et la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);

CONSIDÉRANT la résiliation du contrat du LOT OUEST-13, comprenant l'école secondaire de La Seigneurie, la piscine, le Service des ressources matérielles, la gestion documentaire et l'imprimerie;

CONSIDÉRANT la nécessité de retourner en appel d'offres pour la durée restante du terme, soit 24 mois;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres 21-420-SAN-03 publié sur SEAO le 7 avril 2021 sous le numéro de référence 1469257;

CONSIDÉRANT l'analyse d'admissibilité et conformité effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que le présent contrat respecte le cadre normatif régissant les contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Camille Lavoie et résolu :

- que le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries octroie le présent contrat à l'entreprise ayant soumis la plus basse soumission admissible et conforme soit :

Lot OUEST-13	Plus bas soumissionnaire	Montant
École secondaire de La Seigneurie	Derko Ltée	805 008,84 \$
Piscine de La Seigneurie		
Centre administratif du Cénacle		
Service des ressources matérielles		
Service de l'imprimerie		
Service de la gestion documentaire		

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA-07-11 PROGRAMME PÉDAGOGIQUE PARTICULIER DE FORMATION EN SPORT-ÉTUDES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA SEIGNEURIE – DISCIPLINE SPORTIVE ACCRÉDITÉE**

**Résolution CA-20/21- 50**

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) exige l'adoption des disciplines sportives accréditées pour le sport-études par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que pour être reconnu officiellement, un projet pédagogique particulier en sport-études doit respecter les règles de reconnaissance établies par le Ministère (volet scolaire, volet sportif et harmonisation des interventions sur le plan local);

CONSIDÉRANT qu'une demande de reconnaissance doit faire l'objet, au préalable, d'un protocole d'entente dûment signé avec une fédération sportive, selon la discipline concernée;

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente 2020-2024 a été signé par tous les partenaires pour l'école secondaire de la Seigneurie;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Catherine Bergeron et résolu :

- d'adopter la discipline sportive accréditée suivante pour le sport-études de l'école secondaire de la Seigneurie.
  - Hockey (catégorie midget Espoir)
- d'autoriser monsieur Nicolas Maheux, directeur général adjoint, à signer les documents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## CA-07-12 ADOPTION DU CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF À LA FORMATION ET AU FONCTIONNEMENT DES COMITÉS DU CONSEIL

### Résolution CA-20/21- 51

CONSIDÉRANT l'article 195 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que les comités établissent leurs règles de régie interne;

CONSIDÉRANT qu'un projet de cadre de référence relatif à la formation et au fonctionnement des comités du conseil a été élaboré par le Secrétariat général;

CONSIDÉRANT que ledit projet de cadre de référence a fait l'objet de travaux en présence des membres du comité de gouvernance et d'éthique le 12 mai 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Secrétaire générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. René Dion et résolu :

- D'adopter le Cadre de référence relatif à la formation et au fonctionnement des comités du conseil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## RAPPORTS D'INFORMATIONS

### CA-07-13 PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Formation Athenap : Schéma intégrateur/profil de compétence des membres**
  - M<sup>me</sup> Michelle Anne Wesley effectue le suivi de la formation Athenap. Elle précise qu'un questionnaire d'évaluation situationnelle doit être complété d'ici le 13 juin à la station 9.

En ce qui concerne le révélateur d'intelligence collective, un membre du conseil d'administration se doit de le compléter afin que l'on puisse obtenir le portrait collectif du conseil d'administration. Un suivi sera fait à la séance de juin 2021.

### CA-07-14 DIRECTION GÉNÉRALE

- **Organigramme 2021-2022 du Centre de services scolaire**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin explique l'organigramme 2021-2022 du Centre de services scolaire.

- **Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)**

M. Nicolas Maheux présente la démarche poursuivie afin de mettre en place le comité d'engagement pour la réussite des élèves. Un sommaire exécutif est déposé à cet effet. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

- **Faits saillants du plan pédagogique de la rentrée**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin présente le plan de la relance pour la réussite éducative qui a été déposé. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

**Pause**

## **CA-07-15 GESTION DES RESSOURCES ET LEUR RÉPARTITION**

- **Comité de répartition des ressources**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin explique le rôle et le mandat du comité de répartition des ressources, notamment en termes de recommandations formulées par ce dernier au conseil d'administration sur la répartition des revenus, des ressources et des services.

- **Faits saillants des règles budgétaires et répartition pour certaines allocations**

M. Bernard Rousseau présente les règles budgétaires 2021-2022. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

## **CA-07-16 COMITÉS DU CONSEIL**

- **Gouvernance et éthique**

M<sup>me</sup> Natacha Joncas Boudreau effectue un suivi des sujets traités en comité de gouvernance et d'éthique :

- Consultation des membres sur l'outil bilan de la formation des conseils d'établissement et du conseil d'administration
- Cadre de référence sur le fonctionnement des comités du conseil
- Projet de règlement sur les normes d'éthique applicables aux membres du conseil d'administration

- **Vérification – Aucune rencontre**

- **Ressources humaines – Aucune rencontre**

## **CA-07-17 DIRECTIONS DE SERVICES**

- Services éducatifs
- Ressources financières
- Ressources humaines
- Ressources matérielles
- Secrétariat général, communications et transport scolaire
- Technologies de l'information, de la recherche et du développement

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **CA-07-18 REDDITION DE COMPTES – OCTROI DE CONTRATS DÉLÉGUÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin informe les membres des contrats octroyés dans sa délégation.

### **CA-07-19 REVUE DE PRESSE - COUVERTURE MÉDIATIQUE FAITE DU CSS**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin informe les membres de la couverture médiatique au cours de la dernière période.

### **CA-07-20 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Un formulaire d'évaluation sera transmis au lendemain de la séance.

## **HUIS CLOS**

### **CA-07-21 N/A**

## LEVÉE DE LA SÉANCE

### CA-07-22 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, M<sup>me</sup> Annie Drouin propose la levée de la séance à 19h28.

LA PRÉSIDENTE,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

---

Madame Michelle-Anne Wesley

---

Madame Martine Chouinard

## Serment

Nomination du 18 mai 2021

Je, \_\_\_\_\_, déclare  
sous serment que je remplirai fidèlement les devoirs de ma  
charge au conseil d'administration au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité.

Et j'ai signé à Québec ce 18<sup>e</sup> jour de mai 2021.

\_\_\_\_\_  
Membre du personnel d'encadrement  
désigné par ses pairs en vertu de  
l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction  
publique

Déclaré sous serment devant moi le 18<sup>e</sup> jour de mai 2021.

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Asselin  
Directrice générale